Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA JP, veuillez visiter :
capajp.fr/annales-sujets-et-corriges

capa-jp — Réaliser en sécurité des travaux d’entretien paysager

Sujet blanc d’entraînement CAPa Jardinier paysagiste — E4 : entretien paysager en sécurité

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Nature du travail : sujet blanc écrit d’entraînement, conçu à partir des capacités de l’unité E4 du CAPa Jardinier paysagiste. Il ne reproduit pas la modalité officielle de l’épreuve et ne remplace ni une pratique professionnelle réelle, ni l’épreuve orale d’explicitation.

Vous intervenez dans le cas pédagogique fictif du parc des Aulnes, entretenu par l’entreprise fictive Les Jardins du Ruisseau. Toutes les consignes de chantier, dimensions, observations, données de débit, estimations de temps et critères de contrôle présentés ci-dessous sont créés pour ce sujet. Les consignes internes fictives ne sont pas des prescriptions légales ou réglementaires.

À partir des documents, répondez aux questions en vous appuyant sur les données précises du cas. Pour les calculs, indiquez la formule, les unités et le résultat. Pour les décisions professionnelles, distinguez ce qui peut être préparé ou réalisé dans le cadre des consignes, ce qui doit être contrôlé et ce qui doit être signalé au responsable. Le sujet demande d’analyser une préparation et des observations fournies : il ne prétend pas remplacer la réalisation d’une prestation en situation réelle.

Le document D1 résume des modalités décrites dans la fiche d’épreuve E4 version 2022 et le référentiel fourni. Ces repères servent à situer l’unité ; les 120 minutes de ce sujet correspondent uniquement à la durée de cet entraînement écrit.

Document D1 — Repères sur l’unité E4 et le cas d’entraînement

Unité travaillée. L’E4 porte sur la capacité CP4, « Réaliser en sécurité des travaux d’entretien paysager ». Le référentiel distingue deux composantes : CP4.1, entretenir la végétation, et CP4.2, réaliser l’entretien des installations et des infrastructures paysagères.

Modalités décrites dans la fiche E4 version 2022. L’épreuve ponctuelle terminale est une épreuve orale d’explicitation de pratiques professionnelles s’appuyant sur six fiches d’activités de nature différente. Deux ou trois fiches concernent CP4.2 ; les autres concernent CP4.1. Le jury tire au sort une fiche de chaque composante. Pour chacune, le candidat présente sa pratique pendant cinq minutes puis l’explicite lors d’un questionnement de dix minutes. La durée totale indiquée est de trente minutes, sans préparation. Le coefficient 6 est réparti entre CP4.1, coefficient 4, et CP4.2, coefficient 2.

Dans la fiche décrite par la source, le recto présente notamment l'activité, son contexte, les tâches conduites et les matériels ou ressources mobilisés. Le verso identifie le maître de stage ou d'apprentissage et l'entreprise, et comporte son visa. Un deuxième exemplaire est apporté pour que le candidat puisse disposer de ses fiches pendant l'épreuve. Ces indications portent sur la modalité décrite par la source ; elles ne signifient pas que le présent cas fictif puisse être présenté comme une expérience personnelle réelle.

Cas pédagogique. Les études E1 et E2 se déroulent le même matin au parc fictif des Aulnes. La première concerne l'entretien de la végétation ; la seconde, le contrôle et le signalement d'anomalies sur des installations et infrastructures. Le responsable d'équipe conserve la décision sur tout changement de programme et sur les anomalies qui dépassent les consignes données.

Document D2 — Étude professionnelle E1 — Ordre de travail et données de la zone végétalisée

Ordre de travail interne fictif — mardi, 8 h. L'équipe dispose de la zone jusqu'à 11 h 30, avant la réouverture prévue au public. L'intervention comprend la tonte de la pelouse et un entretien léger d'une haie. Les consignes internes du cas sont de maintenir les limites entre pelouse, massif et cheminement, de ramasser les déchets végétaux visibles et de prévenir le responsable si une observation conduit à modifier le travail prévu.

Pelouse. La surface engazonnée forme un rectangle de 20 m sur 12 m. À l'intérieur de cette emprise se trouvent un massif rectangulaire de 4 m sur 3 m et un cheminement rectangulaire de 1,5 m sur 12 m. Pour le calcul de surface, ces deux emprises sont entièrement comprises dans le rectangle engazonné et ne se chevauchent pas. Elles ne sont pas à tondre. L'estimation interne de rendement, fournie pour cet exercice, est de 105 m² par heure de tonte effective. Elle ne comprend pas la préparation ni le contrôle final. Prévoir 15 minutes pour ces deux opérations réunies.

Haie. La haie mesure 18 m de long et environ 1,2 m de haut. Elle est composée d'arbustes mélangés. La consigne interne autorise uniquement une taille légère des côtés, depuis le sol, avec les outils manuels prévus à cet effet ; aucune réduction de hauteur n'est demandée. Si des branches semblent trop grosses pour les outils prévus, il faut suspendre cette partie et demander l'avis du responsable. Le responsable doit confirmer, avant toute coupe, que le contrôle préalable de la zone n'a révélé aucun indice nécessitant de différer l'intervention. Cette consigne est propre au cas pédagogique.

État constaté à 8 h. La pelouse est sèche. Un sachet vide se trouve près du massif et quelques brindilles sont visibles sur le cheminement. La haie paraît globalement régulière, mais une branche morte d'un diamètre estimé à 3 cm est repérée dans son tiers central. Aucun usager n'est présent dans la zone à cette heure. Le balisage de la zone de travail et la coordination avec le responsable font partie de la préparation prévue. Les observations données ici sont les seules observations disponibles : n'en inventez pas d'autres.

Dimensions des surfaces de l'étude E1

Élément	Forme et dimensions	À tondre ?
Emprise totale de la pelouse	Rectangle : 20 m × 12 m	Surface de référence
Massif intérieur	Rectangle : 4 m × 3 m	Non
Cheminement intérieur	Rectangle : 1,5 m × 12 m	Non

Les deux emprises intérieures sont incluses dans la surface totale et ne se chevauchent pas.

Document D3 — Étude professionnelle E1 — Matériel prévu et critères internes de suivi

Matériel prévu dans le cas. Pour la pelouse, l'équipe a prévu une tondeuse à conducteur marchant, un bac de ramassage, un balai et un moyen de balisage. Le contrôle visuel fourni avant le départ indique que la tondeuse est propre, que son carter de protection est présent et que le bac est disponible. Cette fiche ne décrit pas de procédure de réparation ou de réglage. Si une anomalie matérielle est repérée pendant les contrôles, l'utilisateur suspend l'emploi du matériel concerné et informe le responsable.

Pour la haie, les outils manuels prévus sont un sécateur et un outil manuel à deux poignées. Le matériel de protection individuelle remis dans ce cas comprend des chaussures de sécurité, des gants et une protection oculaire. Le balisage doit éviter qu'un usager traverse la zone de travail pendant l'intervention. Ce sont des consignes internes fictives pour l'exercice, et non une liste réglementaire universelle.

Critères de contrôle interne proposés par l'entreprise fictive. Pour la pelouse : couverture homogène de la surface réellement à tondre, limites du massif et du cheminement respectées, absence de déchets laissés dans la zone, matériel rangé et anomalie rapportée. Pour la haie : taille limitée aux côtés et aux branches compatibles avec les outils prévus, végétation conservée sans réduction de hauteur non demandée, déchets regroupés et évacuation organisée. Toute différence entre le travail demandé et ce qui est observé doit être rapportée au responsable avant de modifier la tâche.

Repère de traçabilité interne. Après l'intervention, l'équipe note les travaux réalisés, les zones non traitées, les anomalies observées et les décisions validées par le responsable. Cette note fictive sert à la transmission entre collègues ; elle ne constitue pas un document réglementaire.

Document D4 — Étude professionnelle E2 — Fiche de contrôle des installations et infrastructures

Consigne interne fictive. Dans le même parc, l'équipe doit effectuer un contrôle visuel du réseau d'arrosage accessible, d'un cheminement et d'un banc. Le travail demandé est l'entretien courant et le signalement des anomalies. Aucun démontage ni réparation n'est demandé dans ce cas. L'équipe ne modifie pas le programme d'arrosage sans accord du responsable.

Arrosage. Le réseau comporte une zone desservant le massif de l'étude E1. La fiche interne indique un débit nominal de 12 L/min pour cette zone et une durée programmée de 20 minutes. Lors du dernier cycle observé, réalisé avant le début de l'étude, le compteur a enregistré 320 L pour cette zone. La valeur de référence calculée à partir du débit nominal et de la durée programmée est à vérifier par le candidat. Lors du contrôle visuel du matin, une petite accumulation d'eau est observée près d'un raccord accessible. Il n'est pas possible, avec les seules informations fournies, d'affirmer la cause de l'écart de volume. L'équipe doit noter les faits et transmettre l'observation au responsable.

Cheminement. Sur le cheminement minéral de 12 m menant au banc, une dalle est décrite comme légèrement mobile lorsqu'elle est constatée lors d'un passage antérieur. Aucune mesure de hauteur ni évaluation technique n'est fournie. Le présent exercice ne demande pas de conclure à une conformité réglementaire : il demande d'identifier l'observation et de proposer une réaction prudente et un signalement.

Banc. Le banc est installé à proximité du massif. Une fissure est visible sur une planche d'assise. Aucun essai de charge ni démontage n'a été effectué. L'équipe consigne l'emplacement et l'état observé, puis alerte le responsable afin qu'il décide de la suite. Ne déduisez pas de ces seules données une réparation à entreprendre.

Transmission. Pour chaque anomalie, la note interne doit séparer : le fait observé, l'emplacement, l'action immédiate de prudence envisagée dans le cadre des consignes, et la personne à informer. Les causes supposées doivent être identifiées comme des hypothèses, et non présentées comme des faits établis.

Données de contrôle de l'étude E2

Équipement ou ouvrage	Donnée fournie	Observation
Zone d'arrosage	Débit nominal : 12 L/min ; durée programmée : 20 min	Dernier cycle : 320 L au compteur ; accumulation d'eau près d'un raccord accessible
Cheminement	Longueur indiquée : 12 m	Une dalle décrite comme légèrement mobile lors d'un passage antérieur
Banc	Aucune mesure ou essai fourni	Fissure visible sur une planche d'assise

Les constats sont fictifs et limités aux informations explicitement données.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 32 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Entretien de la végétation — préparer et analyser l'intervention

E1-Q1 · 2 point(s)

À partir de D1 et D2, indiquez si l'étude E1 relève principalement de CP4.1 ou de CP4.2, puis justifiez votre choix en nommant les deux travaux végétaux prévus.

Ressources : D1, D2

E1-Q2 · 2 point(s)

Calculez la surface de pelouse réellement à tondre. Présentez le calcul en m² en retranchant du rectangle total les deux emprises non tondues.

Ressources : D2

E1-Q3 · 2 point(s)

À partir de la surface calculée et du rendement interne de 105 m² par heure, calculez la durée estimée de tonte effective, puis ajoutez les 15 minutes prévues pour la préparation et le contrôle final. Donnez le résultat total en heures et minutes.

Ressources : D2

E1-Q4 · 2 point(s)

La zone est disponible de 8 h à 11 h 30. En utilisant votre durée totale estimée de la question précédente, déterminez le temps restant dans cette fenêtre après la tonte et les opérations associées. Indiquez une utilisation professionnelle possible de ce temps restant, sans ajouter une tâche non autorisée.

Ressources : D2, D3

E1-Q5 · 2 point(s)

Proposez un ordre de préparation et de contrôle avant le début de la tonte. Votre réponse doit relier au moins trois éléments précis des documents D2 et D3, dont la présence d'usagers et l'état du matériel.

Ressources : D2, D3

E1-Q6 · 2 point(s)

La branche morte repérée dans la haie a un diamètre estimé à 3 cm, alors que la consigne limite le travail aux branches compatibles avec les outils manuels prévus. Quelle décision prenez-vous pour cette branche et quelle information transmettez-vous au responsable ?

Ressources : D2, D3

E1-Q7 · 2 point(s)

Citez deux critères internes de D3 permettant de contrôler le résultat de la tonte, puis un critère permettant de contrôler le résultat de l'entretien de la haie.

Ressources : D3

E1-Q8 · 2 point(s)

Rédigez une courte note de fin d'intervention pour transmettre les faits déjà observés dans D2 : déchets, brindilles et branche morte. Distinguez les constats de la décision qui reste à valider par le responsable.

Ressources : D2, D3

Étude 2 — Entretien des installations et infrastructures — contrôler, décider, transmettre

E2-Q1 · 2 point(s)

Calculez le volume théorique correspondant à un débit nominal de 12 L/min pendant 20 minutes. Donnez le calcul et l'unité.

Ressources : D4

E2-Q2 · 2 point(s)

À partir du volume théorique calculé et des 320 L enregistrés lors du dernier cycle, calculez l'écart en litres et l'écart en pourcentage par rapport au volume théorique. Indiquez clairement la base utilisée pour le pourcentage.

Ressources : D4

E2-Q3 · 2 point(s)

L'écart de volume et l'accumulation d'eau près du raccord permettent-ils d'établir la cause de l'anomalie ? Répondez en distinguant les faits disponibles et une éventuelle hypothèse.

Ressources : D4

E2-Q4 · 2 point(s)

Pour l’accumulation d’eau observée près du raccord, indiquez une réaction immédiate compatible avec les consignes du cas, puis l’information factuelle à transmettre au responsable. N’inventez pas de procédure de réparation.

Ressources : D4

E2-Q5 · 2 point(s)

Pour la dalle décrite comme légèrement mobile, rédigez une formulation de signalement qui précise le fait observé et l’emplacement, sans conclure à une conformité ou à une non-conformité réglementaire.

Ressources : D4

E2-Q6 · 2 point(s)

Pour la fissure de la planche d’assise du banc, indiquez ce qui est établi par D4 et une action prudente de transmission ou de mise en attente à proposer au responsable. N’affirmez pas qu’un essai ou une réparation a été réalisé.

Ressources : D4

E2-Q7 · 2 point(s)

Rédigez une transmission courte au responsable réunissant les trois anomalies de D4. Pour chacune, mentionnez l’ouvrage concerné, le constat disponible et la suite à faire valider ; séparez les faits des causes supposées.

Ressources : D4

E2-Q8 · 2 point(s)

En vous appuyant sur D1, expliquez en quoi les études E1 et E2 peuvent servir d’exercices d’analyse pour les deux composantes de l’unité E4. Précisez en une phrase pourquoi le cas fictif ne peut pas être présenté comme une pratique réellement réalisée par le candidat.

Ressources : D1, D2, D3, D4

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- Réaliser en sécurité des travaux d’entretien paysager — official-exam-sheet
- Référentiel de capa-jp

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.